

UFR	PHILLIA
MENTION	Français Langue Etrangère
Capacité d'accueil de la mention de la mention en M2	Se référer aux capacités votées dans l'annexe sur les capacités d'accueil en Master

NB : Le M2 propose plusieurs parcours-types, en cohérence avec les spécialisations proposées. Ce document concerne un de ces parcours ; pour le/les autres parcours de M2, reportez-vous aux fiches formations correspondantes (<http://masters.parisnanterre.fr>).

Conformément à la délibération du Conseil d'Administration de l'Université Paris Nanterre n°2018-156 relative aux admissions en Master subordonnées à l'examen du dossier du candidat :

Intitulé de la mention :	Français Langue Etrangère
Intitulé parcours-type (PT) :	Parcours FLINT (Français Langue à l'INTernational)
Modalités de recrutement	Le recrutement ne prévoit aucune épreuve écrite et/ou orale : Recrutement <u>uniquement</u> sur dossier pour tous
Critères de recrutement	Conformément à la délibération du CA, il est attendu des candidats qu'ils montrent l'adéquation de leur formation antérieure et de leur projet professionnel avec la formation visée.
	Mention(s) de Master conseillée(s) : Master 1 FLE. Les candidats titulaires d'autres diplômes pourront également candidater (procédure de validation des acquis académiques ou des études antérieures, notamment).
	En matière d'acquis académiques, le recrutement se fondera sur la prise en compte des éléments suivants : Une solide maîtrise de l'anglais (niv C1) et, pour les étudiants étrangers, du français (niv C1 avec épreuves écrites). Un parcours FLE de Licence est vivement recommandé et/ou une expérience d'enseignement de langue.
	Les pièces constitutives du dossier sont : Pièces communes aux candidatures de Master (détail sur http://masters.parisnanterre.fr)
Dates de dépôt des candidatures	Se référer aux dates votées dans le tableau des périodes de candidatures en Master